



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de la sécurité, de la population et de la santé

**Direction générale de la santé**

### **COVID-19 : recommandations cantonales pour les EMS**

La Suisse est entrée depuis avril 2022 dans une phase de normalisation. Suite à la levée des dernières mesures fédérales, les recommandations cantonales pour les EMS ont été adaptées afin de maintenir le meilleur équilibre possible entre la protection des personnes vulnérables à risque accru d'évolution sévère et la qualité de vie offerte aux résidents et leurs proches, sans chercher à atteindre un objectif de "zéro covid".

Les indicateurs de la situation épidémiologique du COVID-19, dont le nombre d'hospitalisations, sont en hausse. La circulation virale progresse. Les campagnes de vaccination passées et à venir contribuent à améliorer la couverture immunitaire de la population générale et, plus encore, de la population accueillie au sein de votre EMS. Une vaccination de rappel augmente la protection contre les formes graves du COVID-19 et leurs complications, ceci pour au moins quelques mois. La vaccination protège surtout contre les formes sévères, et, dans une moindre mesure, contre la transmission ; il est nécessaire de combiner les mesures préventives liées à la vaccination avec les mesures de protection, qui sont bien connues de tous et détaillées ci-dessous. Les autres règles d'hygiène et de comportement restent également très importantes : tousser ou éternuer au creux de son coude et non pas dans sa main, se moucher dans un mouchoir à usage unique à jeter immédiatement dans une poubelle idéalement fermée, par exemple.

Pour atteindre ces objectifs, **votre institution peut disposer d'un plan de protection (actualisé) garantissant que le risque de transmission est réduit pour vos résidentes, résidents, votre personnel, les visiteurs de votre EMS, ainsi que pour vos prestataires externes.**

- Informations et recommandations émises par l'OFSP pour les institutions médico-sociales telles que les homes et les EMS (actualisées au 27.06.2022) : [en ligne](#).

Les recommandations pour les EMS du canton de Genève se fondent sur les recommandations de l'OFSP, tout en tenant compte des spécificités cantonales.

		Personnes résidentes	Collaboratrices et collaborateurs	Personnes en visite
MESURES DE PREVENTION	Vaccination	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contre le SARS-CoV-2: vaccination et rappel de l'automne recommandés pour les personnes vulnérables.</li> <li>Contre la grippe saisonnière: recommandée (en automne).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contre le SARS-CoV-2: vaccination et rappel de l'automne recommandés pour les professionnels en contact avec des personnes vulnérables.</li> <li>Contre la grippe saisonnière: recommandée (en automne).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contre le SARS-CoV-2: vaccination et rappel en fonction des recommandations de vaccination.</li> <li>Contre la grippe saisonnière: recommandée (en automne).</li> </ul>
	Dépistage préventif	<ul style="list-style-type: none"> <li>NON</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépistage ciblé répétitif: le dépistage élargi des personnes n'est plus recommandé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>NON</li> </ul>
	Symptômes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation régulière de la présence de symptômes.</li> <li>Si présence de symptômes: test immédiat (PCR recommandé).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les collaboratrices et collaborateurs s'auto-surveillent.</li> <li>Si présence de symptôme: test recommandé (PCR de préférence).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il est recommandé que les visites avec des symptômes ou un test positif diffèrent leur visite pendant au moins 5 jours.</li> <li>Il est recommandé que les visiteurs qui ont eu un contact avec une personne testée positive diffèrent leur visite pendant au moins 5 jours en dehors des situations d'urgence ou de fin de vie.</li> </ul>
MESURES EN CAS DE FLAMBEE	Cas positif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Confinement en chambre : NON</li> <li>Marquage visuel à la porte de la chambre pour le port du masque recommandé par toute personne en chambre.</li> <li>Port du masque recommandé pendant 5 jours et consommations en chambre; maintien de la distance si port du masque difficile.</li> <li>Diminution des activités pendant 5 jours.</li> <li>Evaluation régulière des symptômes et de l'état clinique du résident.</li> <li><b>En cas de flambée (dès 3 cas positifs simultanés en moins de 5 jours), le médecin répondant, en collaboration avec le responsable des soins, prend les mesures nécessaires (mesures d'hygiène et d'aération renforcées).</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cas de test positif ou en cas de symptômes, port du masque chirurgical recommandé en tout temps pendant 5 jours.</li> <li>Si possible, ne pas s'occuper de résidents non-immuns pendant 5 jours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les mesures d'isolement dans la population générale sont levées. Toutefois, il est recommandé que les visiteurs positifs diffèrent leur visite d'au moins 5 jours (sauf cas exceptionnels).</li> </ul>

		Personnes résidentes	Collaboratrices et collaborateurs	Personnes en visite
MESURES DE PROTECTION ESSENTIELLES	Port du masque EN 14 683	<ul style="list-style-type: none"> <li>Port du masque recommandé pendant 5 jours en cas de symptômes évocateurs du COVID et en cas de test positif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Port du masque recommandé :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>En tout temps en cas de symptôme</li> <li>En présence d'un résident symptomatique</li> <li>En situation de soins impliquant un contact étroit et/ou prolongé</li> </ul> </li> <li>FFP2 recommandé pour les soins à risque important d'aérosolisation auprès des patients COVID confirmés ou suspects.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Port du masque recommandé si le proche visité présente des symptômes (se référer au pictogramme sur la porte de la chambre).</li> </ul>
	Maintien distance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien de la distance recommandé pendant 5 jours en cas de symptômes évocateurs du COVID et en cas de test positif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien de la distance recommandé en présence des résidents hors situation de soins, lors d'animations ou d'activités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien de la distance n'est plus nécessaire avec leur proche, recommandé avec les autres personnes croisées.</li> </ul>
MESURES DE PROTECTION COMPLEMENTAIRES	Hygiène des mains	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien dans les lieux stratégiques; il est possible de se laver les mains à l'eau et au savon + essuie-mains à usage unique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dès l'entrée dans l'EMS et conserver un flacon de poche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dès l'entrée; il est possible de se laver les mains à l'eau et au savon + essuie-mains à usage unique.</li> </ul>
	Hygiène des surfaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>NA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon les procédures.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si visite en chambre.</li> </ul>
	Aération	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aération des chambres et des espaces communs pendant 5-10 min. toutes les heures (par le personnel). Augmenter fréquence lors de réunion/manifestation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aération des bureaux, vestiaires, salles de pause régulièrement et fréquemment; les locaux sans fenêtre peuvent être aérés de manière passive en laissant les portes ouvertes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si visite en chambre, penser à aérer pendant la visite.</li> </ul>

		Personnes résidentes	Collaboratrices et collaborateurs	Personnes en visite
<b>DIVERS</b>	<b>Organisation des visites</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information des visiteurs sur les mesures de protection.</li> <li>• Les visiteurs appliquent les mesures de protection de l'institution (masque, hygiène des mains).</li> <li>• Pas de limitation du nombre de visiteurs admis et de la durée de la visite.</li> </ul>
	<b>Animations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Privilégier autant que possible les (petits) groupes stables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NA</li> </ul>
	<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations régulières aux Précautions Standard et aux Mesures Additionnelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NA</li> </ul>
	<b>Stock de matériel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'institution doit anticiper la gestion du stock de matériel de protection.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NA</li> </ul>
	<b>Recensement des personnes immunes/positives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon le dossier médical.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON</li> </ul>